

**Choix
des
Manitobains**
.....



**Nous tenons
nos promesses.
Des progrès réels pour
les Manitobains.**

Budget 2018

.....

DISCOURS

Manitoba 

DISCOURS DU BUDGET 2018 DU MANITOBA

M. Cameron Friesen
Ministre des Finances
Le 12 mars 2018

Les documents offerts en français sur le site Internet

www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html comprennent :

- Discours du Budget 2018 du Manitoba
- Budget 2018
- Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019
- Rapports financiers

Disponible en d'autres formats, sur demande.

This document is available on the Internet at:

www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- The 2018 Manitoba Budget Address
- Budget 2018
- Budget Papers
 - A Economic Review and Outlook
 - B Supplementary Financial Information
 - C Tax Measures
 - D Fiscal Arrangements
 - E Made-in-Manitoba Climate and Green Plan
 - F Reducing Poverty and Promoting Community Involvement
- Estimates of Expenditure and Revenue for the Fiscal Year Ending March 31, 2019
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics
- Facts for Investors

Available in alternate formats upon request.

DISCOURS DU BUDGET 2018 DU MANITOBA



J'ai l'honneur de présenter à cette Assemblée législative le Budget de 2018.

Il y a 21 mois maintenant, j'ai pris la parole dans cette Chambre pour informer la population du Manitoba des défis financiers hérités du gouvernement précédent et des mesures que notre gouvernement prendrait pour s'y attaquer.

La situation à laquelle nous faisons face était bien plus grave que ce que le gouvernement précédent avait laissé croire aux Manitobains.

Le déficit dépassait les estimations de presque 600 millions de dollars, et on prévoyait qu'il atteindrait 1,6 milliard de dollars cette année si aucune mesure n'était prise.

La dette provinciale avait presque doublé et avait atteint 21 milliards de dollars en seulement huit ans.

Les frais de service de la dette approchaient le milliard de dollars chaque année.

Les agences de cotation des titres avaient averti le gouvernement précédent de la nécessité de réduire le déficit.

Lorsqu'aucune mesure n'a été prise, la cote de crédit du Manitoba a été abaissée.

Ceci s'est passé lorsque les néo-démocrates étaient au pouvoir.

Un rapport du Manitoba Employers Council avait conclu que nous avions les taux d'imposition les plus élevés et que nous étions la province la moins prospère à l'ouest du Québec.

Dans une comparaison de 25 indicateurs économiques, gouvernementaux et fiscaux, le Manitoba se classait au dernier rang ou à l'avant-dernier rang des cinq provinces canadiennes les plus à l'ouest dans 22 catégories.

Un autre rapport indiquait que la confiance des entreprises lorsque les néo-démocrates dirigeaient le Manitoba était à son niveau le plus bas depuis que l'on a commencé à la mesurer.

Notre fonds de réserve en cas d'imprévu avait été vidé, nous rendant vulnérables aux répercussions des inondations, des incendies et d'autres catastrophes coûteuses.

Les défis allaient bien au-delà des simples problèmes financiers.

Les délais d'attente pour les opérations chirurgicales et les soins d'urgence dont nous avons hérité se classaient parmi les plus longs au Canada.

Les patients sortant de l'hôpital en étaient réduits à prendre des taxis au péril de leur santé.

Nos élèves obtenaient les résultats les plus bas du Canada aux tests normalisés de lecture, de mathématiques et de sciences.

Le taux de pauvreté infantile du Manitoba était le plus élevé au pays et un nombre beaucoup trop élevé de nos enfants étaient confiés à la garde d'organismes de protection de l'enfance.

Tel était le legs de 16 ans de gouvernement néo-démocrate.

Un legs de promesses non tenues. Un legs de dette et de mauvaise gestion.

Un legs d'échec.

Tel était le lourd défi que nous avons relevé il y a deux ans alors que nous commençons à redresser nos finances, à réparer nos services et à rebâtir notre économie.

Nous l'avons fait en appliquant un plan modéré et responsable visant à rétablir l'équilibre budgétaire de la Province, tout en protégeant les plus vulnérables d'entre nous.

Durant notre premier exercice, nous avons été en mesure de réduire de 147 millions de dollars le déficit sommaire et de le ramener à 764 millions de dollars.

L'année dernière, nous avons poursuivi sur la route du redressement en élaborant un budget qui n'augmentait pas les taxes et les impôts et n'en créait pas de nouveaux.

Un budget qui a réduit le fardeau fiscal des Manitobains ainsi que les frais d'ambulance.

Un budget qui a augmenté le financement des soins de santé, des services à la famille, de l'éducation et de la justice en investissant dans les secteurs les plus rentables pour les contribuables.

Et je suis heureux d'annoncer aux Manitobains que nous sommes en voie de réduire le déficit sommaire de plus de 100 millions de dollars au cours du présent exercice 2017-2018.

Nous avons fait des progrès importants au cours des deux dernières années, mais plusieurs enjeux menacent la stabilité financière de notre province.

Notre économie est en croissance, mais le ralentissement de la croissance sera la nouvelle norme pour les économies avancées dans le monde entier. Le Manitoba n'échappe pas à cette réalité.

Puisque notre économie s'appuie sur les exportations, les incertitudes qui planent sur l'avenir de l'Accord de libre-échange nord-américain sont préoccupantes, tout comme l'augmentation récente des différends commerciaux entre les provinces.

L'instabilité politique au-delà de nos frontières et le risque d'un conflit militaire menacent les marchés mondiaux.

En raison de la réforme fiscale récemment adoptée aux États-Unis, il sera plus difficile de concurrencer les États américains sur le plan de l'investissement, du recrutement et des professionnels qualifiés.

Les changements apportés depuis peu par notre gouvernement fédéral au régime d'imposition des petites entreprises compliquent la situation.

Le changement climatique représente une autre menace pour notre économie. Les régimes climatiques changent et les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents.

De tels phénomènes peuvent rapidement entraîner des coûts non budgétisés de l'ordre de centaines de millions de dollars.

Au cours des deux dernières années, nous avons aussi parlé de la menace que posent des taux d'intérêt plus élevés.

Nous avons signalé qu'une augmentation du coût d'emprunt conduirait à un ralentissement des dépenses, nuirait à la croissance économique et entraînerait une diminution des recettes fiscales.

Nous avons dit qu'il serait plus difficile de parvenir à l'équilibre budgétaire que notre gouvernement s'est fixé pour objectif, si les frais de service de la dette étaient plus élevés.

Cette crainte est devenue réalité.

Pour la première fois dans l'histoire du Manitoba, les frais annuels de service de la dette dépasseront le milliard de dollars.

Plus d'un milliard de dollars seront ainsi versés à des prêteurs de l'extérieur de la province, alors que cette somme pourrait être consacrée aux écoles, aux familles et aux soins de santé.

Si le service de la dette était un ministère, il serait en quatrième position pour la taille de son budget.

Voilà la conséquence des dépenses inconsidérées engagées année après année par le gouvernement néo-démocrate, avec si peu de résultats à la clé pour les justifier.

Cela met en évidence la gravité de la situation dont a hérité notre gouvernement il y a deux ans et montre pourquoi il était nécessaire de fixer un cap plus assuré pour notre province. Cela permet aussi d'expliquer pourquoi nous sommes tellement fiers des progrès que nous avons réalisés en si peu de temps.

Le Budget de 2018 garde le cap sur un avenir plus stable, plus sûr et plus prospère pour le Manitoba.

Grâce à un éventail de mesures que je décrirai dans un instant, nous prévoyons que le déficit sommaire s'élèvera à 521 millions de dollars pendant l'exercice 2018-2019, soit plus de 200 millions de dollars en moins que durant le présent exercice.

Nous avons promis de faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus au Canada, et nous y parvenons.

Nous respectons les délais fixés pour la réduction de la taxe de vente provinciale durant notre premier mandat et le dépôt d'un budget équilibré durant notre deuxième mandat.

Nous tenons les promesses que nous avons faites aux Manitobains.

Nous redressons notre situation financière pour offrir plus de stabilité.

Nous rétablissons la qualité de nos services pour offrir plus de sécurité.

Nous reconstruisons notre économie pour offrir plus de possibilités.

Au final, le Manitoba sera une province plus sûre, plus forte et plus stable pour tous.

Les meilleurs gouvernements sont ceux qui écoutent plus qu'ils ne parlent.

Depuis la formation de notre gouvernement, nous avons demandé l'opinion des Manitobains sur un certain nombre de questions importantes, et la réponse de la population a été tout simplement incroyable.

Nos consultations sur le Budget ont eu lieu dans tous les coins de la province. Je remercie les plus de 34 000 personnes qui sont venues proposer d'excellentes idées sur la manière de dépenser plus judicieusement l'argent des contribuables.

Le Budget de 2018 traduit ce qu'elles nous ont dit.

Il reflète les préoccupations, les espoirs, les priorités que nous partageons tous.

Bien des personnes nous ont dit que nos taux d'imposition sur le revenu sont trop élevés par rapport à ceux d'autres provinces et que les gens en Saskatchewan peuvent gagner des milliers de dollars non imposables de plus que les Manitobains chaque année.

Ce n'est pas juste. Cela nuit à notre compétitivité, et c'est en raison du refus du gouvernement précédent d'indexer les tranches d'imposition.

Il s'agissait d'une hausse d'impôt dissimulée, que nous avons promis d'éliminer. Nous honorons cette promesse.

Nous avons augmenté le montant personnel de base contenu dans les deux derniers budgets, réduit l'impôt sur le revenu que nous payons tous, et permis à des milliers de Manitobains à revenu modeste d'être exemptés d'impôts.

Le Budget de 2018 prévoit davantage d'allègements fiscaux pour les contribuables manitobains.

Le montant personnel de base augmentera de 1 010 \$ à compter du 1^{er} janvier de l'année prochaine et de 1 010 \$ additionnels l'année suivante.

Cela représente un allègement fiscal total de 2 020 \$ d'ici 2020.

Il s'agit de la réduction d'impôts la plus importante de l'histoire du Manitoba.

Nous retirons l'argent de la table du Cabinet et le remettons plutôt sur la table de cuisine de tous les foyers manitobains.

Plus de 30 000 Manitobains de plus seront totalement exemptés d'impôts au cours des deux prochaines années.

Le gouvernement néo-démocrate prenait plus aux Manitobains qu'il ne leur donnait. Notre gouvernement progressiste-conservateur prend moins et donne plus.

C'est ainsi qu'on récompense les Manitobains qui travaillent fort : en remettant plus d'argent dans les poches de ceux qui l'ont gagné en premier lieu.

Les Manitobains qui en ont le plus besoin; les aînés qui vivent avec un revenu fixe; les chefs de famille monoparentale; les étudiants.

Ils profiteront tous de l'augmentation du montant personnel de base.

Des Manitobains propriétaires de petites entreprises nous ont fait part de leurs préoccupations par rapport aux changements que va apporter le gouvernement fédéral à l'imposition de leurs entreprises.

Tandis que le gouvernement fédéral semble estimer que les petites entreprises représentent un problème, nous estimons qu'elles représentent la solution.

Elles sont à la base de notre économie. Elles créent des emplois. Elles innovent.

Elles sont les moteurs de la croissance.

C'est pourquoi notre premier ministre a mené l'effort national visant à convaincre le gouvernement fédéral de réexaminer des changements qui, selon nous, punissent l'ambition, découragent l'entrepreneuriat et nuisent à notre économie.

Des propriétaires d'entreprises nous ont dit que nos taux d'imposition élevés ont rendu le Manitoba moins concurrentiel et nous ont coûté des emplois et des investissements.

Pendant que d'autres provinces ont élevé à 500 000 \$ le plafond des bénéficiaires admissibles au taux d'imposition préférentiel des petites entreprises il y a plusieurs années, le gouvernement précédent a refusé de le faire.

Le Budget de 2018 hausse ce plafond de 450 000 \$ à 500 000 \$ à compter du 1^{er} janvier 2019.

Cette augmentation mettra le Manitoba sur un pied d'égalité avec la plupart des autres provinces et territoires.

Elle nous rendra plus concurrentiels pour attirer des entreprises. Cette mesure créera des emplois.

Le gouvernement fédéral exige que les émissions de carbone soient taxées et a indiqué qu'une taxe serait imposée dans les provinces récalcitrantes.

Notre Plan vert et climatique est une démarche conçue au Manitoba qui respecte nos investissements dans l'énergie propre, soutient notre économie et réduit les émissions de carbone.

Il est meilleur pour l'environnement que l'approche du gouvernement fédéral. Il est aussi meilleur pour notre économie.

Dans le cadre de notre Plan vert et climatique, nous avons conçu un système de tarification du carbone qui maintient un juste équilibre entre les réalités économiques et le contexte environnemental propres au Manitoba.

Afin de veiller à ce que les retombées économiques liées à la réalisation de nos objectifs sur le changement climatique soient durables, notre gouvernement s'engage à parvenir à des réductions significatives d'émissions tout en diminuant d'autres taxes ou impôts.

À cette fin, toutes les recettes découlant de la taxe sur le carbone pendant quatre ans seront redistribuées aux Manitobains par le truchement d'allègements fiscaux.

Notre gouvernement reconnaît que notre génération a le droit d'exploiter et d'utiliser nos ressources naturelles, mais pas au détriment de nos descendants.

Il nous incombe de protéger notre environnement pour les générations futures.

C'est pourquoi notre gouvernement établira un fonds en fiducie pour la conservation qui offrira un soutien financier conséquent aux initiatives visant à atteindre les objectifs de notre stratégie de lutte contre le changement climatique, en particulier celles liées à la conservation de la nature.

Pourvu d'une dotation initiale de 102 millions de dollars, le fonds en fiducie pour la conservation sera géré par la Winnipeg Foundation et l'utilisation des produits sera gérée par la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba.

Comme cette dotation sera irrévocable, le fonds aura une autonomie permanente et sera indépendant du gouvernement.

Le fonds en fiducie pour la conservation sera à la disposition des intervenants des secteurs privé et public qui participent à des projets concordant avec les objectifs et les aspirations de notre Plan vert et climatique.

Il encouragera la participation communautaire.

Les Manitobains comptent sur notre système de santé pour recevoir les soins dont ils ont besoin, lorsqu'ils en ont besoin.

C'est la priorité majeure des Canadiens, mais la méthode de financement actuelle du gouvernement fédéral met en péril la durabilité des services de santé.

Sur 10 ans, au titre du Transfert canadien en matière de santé, le Manitoba recevra 2,25 milliards de dollars de moins que ce qu'il aurait reçu en vertu des modalités précédentes de financement.

Malgré le défi important posé par le refus du gouvernement fédéral d'appuyer adéquatement la priorité essentielle des Canadiens et des Manitobains, le Budget de 2018 augmente le financement du ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active en le portant à près de 6,2 milliards de dollars.

Il s'agit du financement en santé le plus élevé dans l'histoire du Manitoba et l'un des plus élevés au Canada, tant en matière de dépenses par habitant qu'en pourcentage des dépenses totales.

Ces fonds permettront de réduire les délais d'attente et de créer 60 postes d'ambulancier paramédical à plein temps. Il nous permettra de faire face à la crise des opioïdes et aux autres dépendances.

Les fonds alloués au Programme de médicaments anticancéreux pris à domicile augmenteront de presque 14 millions de dollars.

Une somme additionnelle de 7,7 millions de dollars servira à accroître la capacité des services de dialyse vitaux pour les Manitobains.

Nous avons promis de réduire les frais d'ambulance et nous honorons cette promesse.

Les frais ont été réduits dans nos deux premiers budgets. Le Budget de 2018 les réduit encore de 85 \$, les faisant passer à 340 \$.

Cela représente une réduction de 32 % en deux ans seulement. Nous sommes en voie d'atteindre l'an prochain notre objectif, soit des frais de 250 \$.

Une autre promesse tenue.

Depuis la formation de notre gouvernement, nous avons augmenté le financement du ministère des Familles de plus de 340 millions de dollars, soit presque 20 % de plus que ce que le dernier budget du gouvernement précédent prévoyait.

Cela comprend une augmentation de 60,5 millions de dollars accordée dans le cadre du Budget de 2018.

Le financement visant à augmenter le nombre de logements abordables et à améliorer leur qualité dans toute la province est accru.

Nous continuerons d'aider les familles dans le besoin, en fournissant plus de 13 millions de dollars aux Services d'intégration communautaire des personnes handicapées, ainsi que sept millions de dollars additionnels afin d'indexer l'allocation pour le loyer en fonction du niveau du loyer médian.

La pénurie de places de garderie partout au Manitoba est une crise qui couve depuis 16 ans, et nous agissons rapidement afin de la régler.

Le Budget de 2017 a financé plus de 500 nouvelles places de garderie autorisées et 50 nouvelles places de garderie à domicile.

Le Budget de 2018 soutient plus de 700 places, nouvelles ou nouvellement financées, et comprend du financement pour la création d'espaces de garde d'enfants dans les collectivités et les écoles de tout le Manitoba.

Cela met à profit 47 millions de dollars de soutien fédéral pour la garde d'enfants sur trois ans, octroyés en vertu de l'accord bilatéral récemment signé sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Le Budget de 2018 comprend aussi plus de deux millions de dollars pour le financement d'un crédit d'impôt remboursable, le crédit d'impôt pour la création de garderies, afin d'encourager les entreprises du secteur privé à aménager des garderies sur les lieux de travail.

Un système éducatif de qualité aujourd'hui a pour conséquence une province plus forte demain.

Dans le cadre du Budget de 2017, le financement du ministère de l'Éducation et de la Formation a augmenté de 36 millions de dollars et un investissement total de 1,3 milliard de dollars a été consacré au système éducatif de la maternelle à la 12^e année.

Le Budget de 2018 accroît ce financement de 13,7 millions de dollars, ce qui aboutit au montant le plus élevé jamais consacré à l'éducation dans l'histoire du Manitoba.

Il comprend une somme additionnelle de 6,6 millions de dollars affectée au financement de l'éducation de la maternelle à la 12^e année.

Nous apportons des changements importants au programme d'aide aux étudiants en mettant l'accent sur les étudiants qui en ont le plus besoin.

Parmi les améliorations figure l'inclusion d'un million de dollars pour les élèves autochtones à faible revenu et de 1,7 million de dollars pour étendre l'admissibilité aux étudiants des établissements confessionnels privés au Manitoba et à ceux d'établissements situés au Canada, mais à l'extérieur de la province.

L'année dernière, nous avons annoncé que nous explorerions les avantages de la construction d'écoles selon un modèle de partenariat public-privé, et nous avons retenu un service de consultation pour nous renseigner sur l'expérience d'autres gouvernements.

Après avoir soigneusement évalué tous les renseignements à notre disposition, nous avons décidé de construire ces écoles selon une version améliorée de notre approche traditionnelle de construction d'écoles.

Grâce aux renseignements obtenus dans le cadre de ce processus, nous bénéficierons d'un grand nombre des économies qui auraient été possibles en vertu d'un partenariat public-privé et nous profiterons d'une économie d'échelle en construisant plusieurs écoles à la fois.

En conséquence, nous réaliserons une économie d'au moins 18 millions de dollars par rapport aux coûts traditionnels, et nous serons en mesure de financer la construction d'une école de plus que prévu.

J'ai aussi le plaisir de confirmer qu'au cours des deux prochaines années, la construction de nouvelles écoles commencera aux endroits suivants :

- Division scolaire de Brandon – Southeast Brandon (maternelle à 8^e année);
- Division scolaire de Seven Oaks – Precinct « E » (maternelle à 5^e année);
- Division scolaire de Winnipeg – Waterford Green (maternelle à 8^e année);
- Division scolaire Pembina Trails – Waverley West (maternelle à 8^e année);
- Division scolaire Pembina Trails – Waverley West (9^e à 12^e année).

Ces importants investissements en immobilisations font partie de l'engagement de notre gouvernement à combler les besoins de nouvelles écoles que le précédent gouvernement avait ignorés.

Et nous répondons aussi aux besoins essentiels d'entretien de nos écoles et de nos hôpitaux, enrayant ainsi une crise montante également ignorée par le passé.

Lorsque je dis que notre gouvernement donne la priorité aux familles manitobaines, j'invite à regarder les chiffres. Ils parlent d'eux-mêmes.

Nous faisons des investissements records dans la santé, l'éducation et les familles, et cela dans une proportion de nos dépenses totales plus élevée que n'importe quelle autre province.

Comparativement au budget final du précédent gouvernement néo-démocrate, les dépenses pour le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active ont augmenté de près de 11 %, celles pour le ministère de l'Éducation et de la Formation de près de 12 % et celles pour le ministère des Familles de plus de 13 %.

Nous investissons dans les priorités de la population manitobaine, et nous obtenons des résultats.

Notre gouvernement demeure résolu à faire reculer la criminalité afin de préserver la sécurité de nos collectivités.

Dans le Budget de 2018, le gouvernement alloue 11 millions de dollars de plus au ministère de la Justice.

Nous établissons un système de droit de la famille plus abordable et moins conflictuel.

Nous investissons dans des programmes de mobilisation communautaire qui mettent à contribution des partenariats entre la police, les organismes de services sociaux et les organismes communautaires.

Parmi ces programmes communautaires figurent Selkirk Team for At-Risk Teens, Southwest Teens At-Risk à Stonewall, Dauphin At-Risk Teens, Family and Youth Regional Support Team à Gimli et Headway à Steinbach.

Dans le Budget de 2018, le gouvernement prévoit aussi investir 363 000 \$ dans l'établissement de la Section d'innovation stratégique, qui relèvera directement du ministre et du sous-ministre de la Justice.

Cette section mettra l'accent sur des projets stratégiques à long terme, y compris un examen complet des services de police au Manitoba et la poursuite de la modernisation du système judiciaire.

Notre gouvernement est résolu à protéger les femmes contre la violence et le harcèlement.

Nous mettons fin à la culture de la dissimulation qu'un gouvernement a tolérée par le passé en ignorant les victimes de harcèlement sexuel.

Nous prenons des mesures concrètes pour faire en sorte que les employés du gouvernement du Manitoba puissent travailler dans un environnement respectueux et libre de toute forme de harcèlement.

Nous voulons que tous les parents de notre province sachent que leurs filles et leurs fils seront en sécurité, respectés et entendus lorsqu'ils choisissent de travailler au sein de la fonction publique du Manitoba.

Mais notre engagement envers la protection des femmes au Manitoba va bien au-delà de changements dans le milieu de travail.

Le Budget de 2018 affecte 100 000 \$ de plus à « Choose 2 Change », un programme de justice réparatrice de l'Armée du Salut pour les auteurs d'actes de violence familiale.

Nous investissons également plus de 147 000 \$ du Fonds d'aide aux victimes de Justice Canada dans la formation, l'information et l'éducation concernant la violence sexuelle.

Plus de 50 000 \$ sont consacrés à des ateliers et des séances de formation à l'intention des agents de police, des fournisseurs de services et des membres de la collectivité, de façon à ce que les victimes d'agression sexuelle aient plus facilement accès à la justice.

Plus de 75 000 \$ seront investis dans des activités de formation spécialisée destinées au personnel des Services d'aide aux victimes du Manitoba, de la Division des poursuites du Manitoba et d'autres partenaires communautaires dans le but d'éliminer des idées fausses à propos des victimes et de leurs réactions au traumatisme de la violence sexuelle.

Une somme additionnelle de 20 000 \$ permettra d'améliorer les ressources documentaires offertes aux victimes de violence sexuelle pour qu'elles sachent à quoi s'attendre lorsqu'une déclaration est faite à la police, ainsi que d'autres sources de soutien pour les victimes qui préfèrent ne pas signaler l'agression.

Le ministère de la Justice du Manitoba travaillera en partenariat avec plusieurs organismes communautaires – y compris le Klinik Community Health Centre et Kani Kanichihk – et avec d'autres ministères, afin d'élaborer et de mettre en place ces nouvelles initiatives importantes.

Le gouvernement précédent a longtemps ignoré les risques, surestimé les recettes et sous-estimé les dépenses dans le cadre de son processus budgétaire.

Notre gouvernement ne commettra pas cette erreur. Nous n'établirons pas notre budget en fonction de conjectures.

Pour cette raison, nous ne prévoyons aucune recette provenant de la vente de cannabis pour l'exercice 2018-2019.

Nous ne nous attendons pas à ce que des recettes imprévues soient générées par cette initiative, mais nous anticipons de nombreux coûts.

Nous sommes en terrain inconnu et nous ne pouvons prévoir de manière prudente et crédible le montant que le Manitoba récupérera ou perdra de la vente de cannabis au cours du prochain exercice.

Ce dont nous sommes certains, et les provinces sont unanimes à cet égard, c'est que les provinces assumeront la plupart des coûts, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité routière et de la justice.

Nous travaillons fort pour nous préparer à la légalisation du cannabis par le gouvernement fédéral, mais nous craignons toujours que ce processus soit mis en œuvre trop hâtivement et sans tenir compte des conséquences et des préjudices potentiels.

Notre gouvernement s'engage à garantir la sécurité des Manitobains, et c'est l'approche que nous prenons pour la vente de cannabis dans notre province.

Le secteur privé se chargera de la vente, car c'est sa spécialité.

Le secteur public se chargera de ce qu'il fait le mieux : assurer la sécurité de la population.

Notre gouvernement adoptera le cadre fédéral concernant le droit d'accise afin de garantir un réseau d'application intégré dans tout le pays.

Il y a quelques minutes, j'ai fait allusion à plusieurs enjeux qui menacent la stabilité financière de notre province, y compris celui que posent les phénomènes météorologiques extrêmes.

Tous ces facteurs soulignent l'importance d'avoir un compte de stabilisation des revenus bien fourni.

Le précédent gouvernement néo-démocrate a vidé le fonds de réserve en cas d'imprévu, nous rendant vulnérables aux catastrophes naturelles et autres menaces coûteuses.

Le Budget de 2018 s'attaque à ce problème en allouant 50 millions de dollars au compte de stabilisation des revenus, soit une augmentation de 40 % du solde.

Des contributions additionnelles seront versées dans le compte dans des budgets à venir.

Nous avons récemment annoncé une stratégie de transformation de la fonction publique du Manitoba qui relève les défis et met l'innovation au cœur de son travail.

Il s'agit d'une approche qui donnera aux femmes et aux hommes de talent qui œuvrent pour notre gouvernement les outils dont ils ont besoin pour favoriser le changement et qui renforcera l'assise de valeurs solides qui existe au sein du secteur public.

Elle transforme le travail que nous faisons et la culture dans laquelle nous le faisons.

Les emplois et la croissance économique demeurent au cœur de notre plan pour un meilleur Manitoba.

Lorsque nous avons formé notre gouvernement, le Manitoba n'avait pas d'approche clairement énoncée et probante en ce qui concerne le développement économique.

Il avait plutôt une gamme disparate et incohérente de programmes qui s'était élargie au fil du temps.

Dans beaucoup de cas, il n'y avait pas eu d'examen pour déterminer si ces programmes avaient atteint les résultats visés.

Cette année, nous avons engagé la firme Deloitte pour qu'elle entreprenne une évaluation complète de nos efforts en matière de développement économique et nous fournisse les recommandations de ses experts sur la façon de faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus en ce qui a trait aux investissements d'entreprises.

Ce rapport a confirmé l'absence de buts et d'objectifs clairement définis, la présence d'importants chevauchements des domaines de compétence entre nos nombreux organismes de développement économique, et un manque de coordination entre les ministères.

Notre gouvernement s'engage à régler ces problèmes.

Nous avons demandé à deux Manitobains distingués, M. Dave Angus et M^{me} Barb Gamey, de mener la prochaine étape de conception d'une stratégie visant à réformer la façon dont nous attirons les investissements des entreprises dans notre province.

Le besoin en diversification et en développement économiques dans le nord du Manitoba a été ignoré pendant trop longtemps.

Des décennies de solutions à court terme n'ont pas donné de résultats à long terme dans cette région dont le potentiel économique est immense.

Notre gouvernement change cette réalité grâce à notre initiative Objectif Nord. Cette stratégie de développement économique constitue un plan à long terme viable en vue d'une croissance et d'une prospérité économiques durables dans le Nord.

Nous travaillons à accroître les activités touristiques et minières.

Nous collaborons également avec des partenaires afin d'offrir des services Internet à haute vitesse aux écoles, aux centres de santé et à plus de 55 000 clients des Premières Nations.

Au total, 72 collectivités et 88 établissements auront accès à un service Internet comparable à celui qui est offert actuellement dans le sud du Manitoba.

Un tel service réduira l'isolement dans le Nord et sera porteur d'espoir.

Il permettra d'améliorer la santé et la qualité de vie des résidents de cette région.

De même, il favorisera les occasions d'affaires, l'attraction de nouvelles entreprises et l'expansion des entreprises existantes.

Cela indiquera que le nord du Manitoba est une terre d'accueil et de possibilités pour les gens d'affaires.

Lorsque nous avons formé notre gouvernement, nous avons promis d'affecter annuellement au moins un milliard de dollars à l'infrastructure stratégique, notamment aux routes et aux ponts, à la protection contre les inondations, aux hôpitaux, aux écoles, aux universités et aux collèges.

Le Budget de 2018 tient cette promesse.

FleetNet a été ignoré pendant des années par le gouvernement précédent, mais nous effectuons un investissement historique afin de remplacer ce réseau vieillissant et obsolète de communications visant la sécurité publique.

La route de la réserve de Shoal Lake n° 40, que beaucoup connaissent sous le nom de « route Freedom », sera terminée cette année, et des mesures majeures seront prises concernant l'achèvement du canal de déversement du lac St. Martin.

Il y a 60 ans, Duff Roblin a compris le besoin d'une infrastructure qui protégerait tous les Manitobains contre le risque d'inondation. C'est à notre tour de mener à bien ce travail.

Les habitants de la région du lac Manitoba et du lac St. Martin ont grandement souffert pour que les collectivités situées en aval soient protégées des inondations.

Nous devons à ces courageux Manitobains de finir la construction du canal de déversement.

Nous lancerons bientôt une demande de propositions en vue de déterminer si les services de transport aérien provinciaux peuvent être offerts de manière plus avantageuse pour les résidents du Manitoba.

Nous avons reçu des manifestations d'intérêt de la part du marché et nous sommes maintenant prêts à obtenir des conseils d'experts sur l'appel d'offres.

Cette approche illustre la manière dont tous les gouvernements doivent changer leur façon de penser.

Ils doivent abandonner le statu quo et trouver des solutions novatrices qui offrent la meilleure rentabilité aux contribuables.

C'est ce que nous faisons pour les services de transport aérien provinciaux, comme pour tous les secteurs du gouvernement.

Un certain nombre de participants à nos consultations sur le Budget ont parlé du besoin de financement stable et adéquat pour nos municipalités.

Ils ont raison, et c'est pour cela que le Budget de 2018 continue à fournir un des niveaux de financement par habitant des plus généreux au Canada.

Le financement commun donne aux administrations locales du Manitoba l'autonomie qu'elles désirent obtenir depuis de nombreuses années, mais avec cette liberté vient la responsabilité de donner l'exemple, en contrôlant la croissance des dépenses.

Notre gouvernement continuera de collaborer avec le gouvernement fédéral et les municipalités en matière d'infrastructure stratégique, tout en veillant à ce que les contribuables manitobains en aient pour leur argent.

Le Budget de 2018 finance des investissements dans l'infrastructure municipale essentielle qui optimiseront les ressources financières et la rentabilité du capital investi, tout en garantissant que les municipalités auront « voix au chapitre » pour les projets qu'elles jugent prioritaires.

Nous appuyons des projets essentiels, comme le passage inférieur sur la rue Waverley à Winnipeg ainsi que la modernisation de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Portage-la-Prairie, qui permettra de traiter le débit d'eaux usées provenant de la nouvelle usine de transformation alimentaire Roquette.

Le monde compte de plus en plus sur le Manitoba pour un approvisionnement fiable en produits alimentaires sains et nutritifs.

L'agriculture emploie plus de 33 000 personnes au Manitoba et génère une activité économique annuelle d'approximativement six milliards de dollars.

D'autre part, la transformation des aliments fournit environ un quart des biens produits au Manitoba chaque année, ce qui représente des ventes annuelles dépassant largement quatre milliards de dollars.

Et ces chiffres vont continuer d'augmenter. L'ajout de l'usine de transformation Roquette et l'agrandissement de l'usine de transformation de pommes de terre Simplot l'année prochaine représenteront un total d'investissement du secteur privé de presque un milliard de dollars.

C'est pour cette raison que le Budget de 2018 investit dans la recherche et le développement visant à favoriser la diversification, la compétitivité et la durabilité de nos industries agroalimentaires.

Il appuie des initiatives telles que le Programme d'encouragement à l'agriculture durable, qui permettra l'expansion de notre industrie du bétail tout en se conformant au Plan vert et climatique du Manitoba.

Les activités culturelles, sous leurs multiples formes, ajoutent presque deux milliards de dollars au PIB de notre province chaque année. Elles emploient directement plus de 22 000 personnes, soit plus de 3 % de la main-d'œuvre manitobaine.

Le Budget de 2018 prévoit plus de 20 millions de dollars de financement pour des projets d'immobilisations culturels et artistiques partout au Manitoba, ainsi que pour des fondations communautaires.

Les meilleurs joueurs de curling au monde sont Manitobains. Nous attendons avec impatience le Championnat canadien de curling masculin Tim Hortons 2019, qui se tiendra à Brandon, ainsi que l'achèvement du Centre d'excellence international pour le curling du Manitoba, à Winnipeg.

D'autres provinces ou territoires ont énormément réduit leurs crédits d'impôt pour la production cinématographique, mais nous reconnaissons les répercussions positives de ce genre d'activité sur notre économie et sur notre communauté créatrice.

Le Budget de 2018 affecte presque 16 millions de dollars au crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos lors du prochain exercice.

Aujourd'hui, nous annonçons la formation d'un groupe de travail qui collaborera avec notre gouvernement pour orienter ce crédit d'impôt vers l'avenir.

Le nouveau cadre de travail qui en résultera permettra d'assurer une meilleure valeur pour le secteur et une croissance continue pour notre économie.

C'est un gouvernement progressiste-conservateur qui a mis sur pied ce crédit d'impôt. C'est un gouvernement progressiste-conservateur qui le renouvellera.

Il y a deux ans, nous avons présenté un plan pour redresser notre situation financière, restaurer nos services et rebâtir notre économie.

Notre plan est mesuré, il est responsable et il fonctionne.

Les temps d'attente dans les salles d'urgence ont diminué. La confiance des entreprises, autrefois au plus bas, est aujourd'hui à son plus haut niveau.

L'an dernier, nous avons connu des niveaux records de construction de maisons et d'investissements de la part d'entreprises privées, et le taux de chômage au Manitoba a été le plus bas au pays pendant la majorité de l'année.

Notre PIB augmente, notre population s'accroît et on constate une hausse sans précédent du nombre de Manitobains ayant un emploi.

L'emploi des jeunes a augmenté de 2 200 postes l'année dernière, ce qui représente la première hausse en trois ans et la plus forte croissance en 11 ans.

En ce qui concerne les principales catégories économiques, comme l'investissement dans la fabrication, les investissements en immobilisations du secteur privé et la croissance des salaires, le Manitoba était pratiquement au dernier rang du classement des provinces. Aujourd'hui, nous sommes dans le premier tiers.

Nous allons dans la bonne direction pour atteindre notre objectif de ne pas dépenser plus que ce qui est prévu au budget, pour la deuxième année consécutive.

Nous réduisons les impôts et les taxes tout en investissant davantage dans la santé, l'éducation, les services aux enfants et la protection de notre environnement.

Et nous sommes en bonne voie de réduire la taxe de vente provinciale durant notre premier mandat et d'équilibrer le budget durant notre deuxième mandat, comme nous l'avions promis.

Notre plan fonctionne, et lorsqu'un plan réussit – qu'il donne les résultats promis –, on s'y tient.

C'est ce que fait le Budget de 2018.

Nous avons respecté nos engagements. Nous honorons nos promesses.

Nous redressons notre situation financière pour offrir plus de stabilité.

Nous rétablissons la qualité de nos services pour offrir plus de sécurité.

Nous reconstruisons notre économie pour offrir plus de possibilités.

Lorsque nous regardons le chemin à parcourir, nous savons que la tâche n'est pas terminée.

Mais notre équipe est à la hauteur du défi.

Nous savons que seul le Manitoba de demain est en mesure de surpasser le Manitoba d'aujourd'hui.

